

suis certain qu'il trouvera que ce genre d'autorisation n'est pas de celles qui ont encouru la désapprobation de l'auditeur général. D'ailleurs, avec tout le respect dû à l'auditeur général, celui-ci ne fait pas la loi dans ce domaine, et son opinion, bien qu'on lui doive beaucoup de respect, n'est que l'avis d'un seul homme. Mais j'affirme ici que ce crédit est tout à fait approprié; et qu'il figure à juste titre pour le montant d'un dollar, parce que les avoirs dans ce cas ne figurent pas à l'actif dans nos livres. Si mon honorable ami désire avoir mon opinion au point de vue juridique, pour ce qu'elle vaut...

M. Knowles: Le montant de ce crédit est un dollar.

L'hon. M. Abbott: ...je répéterai qu'il s'agit là d'une transaction parfaitement juste et appropriée. S'il pouvait s'agir ici de comparaison, elle est même plus recommandable que le crédit Polymer qui l'a précédée.

M. Knowles: Le ministre a reconnu que son raisonnement se fondait sur des assertions.

M. Brooks: Je ne doute pas que nous sommes tous satisfaits du succès obtenu à Chalk-River. Le ministre vient de dire qu'il n'y avait pas d'échange de renseignements entre les États-Unis et le Canada, mais je note que l'immense usine en voie d'aménagement aux États-Unis correspond à celle de Chalk-River.

Le ministre a dit qu'il ne s'agissait pas de réaliser des bénéfices, mais il a ajouté qu'il était maintenant possible que la vente d'éléments isotopes et autres rapporte des bénéfices. Sauf erreur, on a dit, quand je faisais partie du comité, qu'on donnait les isotopes aux hôpitaux et aux groupements agricoles. Je me souviens qu'on invitait les hommes d'affaires à visiter l'établissement, afin de se renseigner sur la possibilité d'utiliser avantageusement les isotopes. A-t-on modifié cette ligne de conduite? Donne-t-on toujours des isotopes aux hôpitaux, ou du moins les vend-on au prix de revient aux hôpitaux, aux sociétés agricoles et aux entreprises commerciales?

Le très hon. M. Howe: On vend probablement les isotopes au prix de revient, car en ce moment le commerce des isotopes fonctionne à perte. La raison en est que nous affectons d'importantes sommes au perfectionnement d'articles comme la bombe contre le cancer. On donne des isotopes à une entreprise industrielle, afin de lui permettre d'essayer de nouvelles méthodes d'exploitation, mais nous ne continuons pas à lui fournir les isotopes une fois qu'elle a adopté une nouvelle méthode. Si l'industrie se sert

d'isotopes dans son exploitation industrielle nous nous attendons qu'elle paie les isotopes. C'est surtout la vente de plutonium qui rapporte des bénéfices. L'an dernier, le revenu dépassait un million de dollars.

M. Brooks: Si j'ai bien compris, vous les fournissez encore gratuitement aux hôpitaux?

Le très hon. M. Howe: Non, pas gratuitement. Nous en donnons quelque fois mais tout dépend de quel isotope il s'agit. Nous tenons aussi compte des travaux de perfectionnement s'y rapportant. Nous n'avons pas de ligne de conduite définie à ce sujet, mais en vendant des isotopes nous n'exigeons certes pas plus que le prix de revient.

M. Nowlan: J'appuie certainement tout ce que les préopinants ont dit sur la valeur du travail accompli sous l'égide du ministre qui en a pris l'initiative. Plus tard, lorsque la Chambre sera saisie du budget principal, je pourrai peut-être formuler des remarques sur l'à-propos de la concentration de cette entreprise en un seul endroit. Nous parlons uniquement de Chalk-River en ce moment, je suppose. Je ne fais que mentionner la chose et je passe. Au moment opportun et lorsque nous parlerons des usages à des fins civiles, je formulerai des commentaires. C'est une question de première importance pour nous, habitants de l'Est, et c'est probablement la raison pour laquelle nous devrions nous y intéresser plus que les régions industrielles du pays qui possèdent d'autres sources d'énergie. J'espère et je crois que les progrès que nous a exposés le ministre cet après-midi se réaliseront, qu'ils contribueront pour beaucoup à résoudre les problèmes relatifs à l'énergie qui se posent dans les provinces Maritimes et dans d'autres parties du pays.

Je désire tout simplement renouveler la protestation que j'ai formulée pour m'opposer à une résolution semblable, relative à la Polymer. Le ministre des Finances a dit que c'était d'usage courant. Deux noirs ne font pas un blanc. Nous en sommes rendus maintenant à ne pas donner un seul dollar. Il dit que le crédit a pour but d'autoriser le transfert. Comment le révoque-t-on? Comment fait-on pour rapporter cet article? Remplaçons-nous le signe du dollar par un moins, mettons-nous un signe rouge quelconque? Il s'agit ici d'une question qui aura, pour l'économie de notre pays, des conséquences énormes. Il arrivera sans doute que la question sera évoquée un jour devant les tribunaux. Je me demande alors ce que diront les juges de cette demande d'autorité? Je prie n'importe lequel des avocats qui siègent ici de nous dire ce qu'il en pense. Je puis